



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDA
Le jeudi 30 mars 2017, à 18 h 30
Centre administratif de Baie-St-Paul, salle de conférence

Présences :

Mme Marie-Pier Campagna, parent
Mme Mélissa Dufour, parent
Mme Stéphanie Mérineau, parent

Mme Lyne Tremblay, représentante du personnel de soutien
Mme Christina Gagnon-Houde, représentante du personnel professionnel
Mme Sylvie Gravel, représentante des directions d'école et de centres
Mme Monique Brassard, représentante du personnel enseignant
Mme Louise Lamy, représentante des Services éducatifs
Mme Claudine Fillion, représentante des enseignants

Absences :

Mme Line Bélanger, parent
Mme Jessie Gagnon, parent
Mme Fabienne Bouchard, CIUSSS

Compte rendu de la rencontre

1- Mot de bienvenue

Salutations et présentation des personnes présentes.

2- Ouverture de la séance et vérification du quorum

Notre session débute à 18h50.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et proposé par Mme Monique Brassard.

4- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 novembre 2016

Les participants révisent le procès-verbal qui a été envoyé avant la rencontre.

5- Suivis au procès-verbal

Au point 14, on précise que madame Brassard a fait témoignage de l'histoire de Naomi Labbé.
Site web. Les travaux devraient s'achever d'ici un mois.

6- Élection du poste de présidente et vice-présidence

Ces postes sont des mandats de 2 ans.

Présidence :

Madame Campagna est proposée par Mme Christina Gagnon-Houde, secondée par Stéphanie Mérineau.
Elle est élue par acclamation.

Vice-Présidence :

Madame Dufour est proposée par Mme Campagna, secondée par Stéphanie Mérineau.
Elle est élue par acclamation.

7- Suivi des représentants au conseil des commissaires et au comité de parents

35000\$ ont été accordés pour pallier au manque de service en psychologie par des services externes.

Le conseil s'interroge sur notre difficulté à se rencontrer et obtenir quorum. Ils se demandent comment ils peuvent nous venir en aide. On évoque la possibilité de tenir les rencontres plus tôt voire sur l'heure du souper. Est-il possible de payer le repas aux membres? Louise Lamy s'informerá.

Le recrutement est réexaminé. Les parents sont déjà rejoints par un dépliant. Comment mieux les rejoindre?

Une petite annonce à la radio pourrait accompagner le lancement du site web

Une relance sera faite à la rentrée pour rejoindre les parents.

Suggestion déjà faite : les montants économisés grâce aux absences des commissaires pourraient-ils être investis pour du matériel EHDAÁ ? Si cette suggestion est retenue, il serait pertinent que des critères accompagnent la mesure. Celui que nous suggérons est que la somme serve à explorer de nouvelles avenues pour satisfaire les besoins des élèves EHDAÁ.

8- Modifications aux règles de régie interne

Le document révisé a été soumis à la directrice générale de la CSDC. Elle suggère que des modifications soient apportées aux points suivants.

- Point 2.1
- Point 3.3
- Point 3.8
- Point 4.8
- Point 4.16
- Point 5.1
- Annexe1 – référence à l'article 187 de la LIP. Louise Lamy vérifiera les assises légales de notre mandat.

Suivi à la prochaine rencontre.

QUESTIONS :

- Au point 3.7 : changer élection pour nomination ?
- Le commissaire-parent EHDAÁ a un mandat de deux ans ?

9- Services offerts aux écoles primaires et secondaires

Dépôt d'un document par Louise Lamy à propos de la répartition des services dans les écoles.

On explique comment on les départage entre les écoles et comment elles se regroupent en tâches.

Des questions d'éclaircissement sont posées sur le service d'orthopédagogie et d'orientation.

10 – Structures et services du CIUSSS

Point reporté à la prochaine rencontre.

11 - Exemption de scolarisation

Un élève n'est pas scolarisé sur notre territoire, car il a une condition de santé qui le rend vulnérable. Cette démarche est prise en charge par le milieu de la santé et des services sociaux.

12- Frais de déplacement

13- Autres points :

a) Appréciation de la jeunesse du Club Optimiste

À Marguerite d'Youville, un élève EHDAA a été nommé pour obtenir cette récompense. Nous en sommes très fiers.

b) Charlevoix sur les pentes – Financé par le Massif

Pour la 2^e année consécutive, trois journées de glisse ont été offertes à une classe d'adaptation scolaire de l'école Forget. Ce fut une expérience très appréciée des élèves.

La levée de l'assemblée est proposée par Christina Gagnon-Houde à 20 h 08.

Marie-Pier Campagna, présidente